

### Planning mini stage - Année Scolaire 2021-2022

Formations post 3ème niveau V ou IV	Période	Classe d'accueil	capacité maxi par 1/2 j	LUNDI				MARDI				MERCREDI				JEUDI				VENDREDI															
				M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4
Filière Carrosserie	du 24/01 au 15/04	2 Bac	2																					2 Bac RC				2 Bac RC							
	du 28/02 au 15/04	1 BAC	2																																
Filière mécanique automobile	du 28/02 au 15/04	1 cap	1																					1 Cap MV											
	du 24/01 au 25/03	T cap	1																																
	du 24/01 au 15/04	2 Bac	2																									2 Bac MV				2 Bac MV			
	du 28/02 au 15/04	1 Bac	2																																
Filière logistique	du 28/02 au 15/04	1 cap	1																																
	du 24/01 au 18/03	T cap	1																																
	du 24/01 au 15/04	2 Bac	1																																
	du 28/02 au 15/04	1 Bac	1																																

Nom du professeur d'accueil	
Groupe 1	Groupe 2
M. BRUNET (le jeudi) M. ROY (le vendredi)	M. RIGAULT
M. RIVET	M. ROY
M. HUTTEAU	
M. FOUET (le mardi) M. LEDUQUE (le jeudi)	
M. BERTEAU	M. GOUAULT
M. FOUET	M. HUTTEAU
Mme ALEXANDRE / M. MELIER	
Mme BLAIS / M. RAT	
M. MAVIEL / M. TIJOU	
Mme ALEXANDRE / M. COULAIS	

#### OBSERVATIONS

Les horaires peuvent être modifiés, cela sera précisé lors de l'établissement de la convention  
Les capacités d'accueil des stagiaires peuvent varier en fonction des périodes de stage de nos classes  
La convention est à demander au secrétariat du lycée

#### DEMANDES

Les demandes de mini-stages sont à envoyer **par mail** au secrétariat à :  
[ce.0790928e@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790928e@ac-poitiers.fr)  
Les demandes sont traitées au plus tard une semaine avant la date du mini stage  
La convention est transmise signée par l'établissement demandeur dès que la date est convenue entre les établissements

#### ORGANISATION

Toute absence d'un stagiaire doit être signalée par l'EPLÉ au secrétariat du lycée G Barré  
Les stagiaires s'adressent à l'accueil du lycée, puis ils sont pris en charge par un personnel de l'établissement  
Un équipement de protection ainsi qu'un badge stagiaire seront prêtés à chaque stagiaire  
Un bilan du mini stage est réalisé avec le stagiaire à l'issue de la 1/2 journée. Cette évaluation sera transmise au chef d'établissement du collège d'origine